Mouvement des Entreprises de France

Déclaration commune des membres du B7

Publié le 10 juin 2026

Au cours du B7, qui se tenait les 10 et 11 juin à Paris, sous la présidence du Medef, les différents membres ont produit une déclaration commune, afin de rappeler leurs priorités et préoccupations.

L'économie mondiale est à la croisée des chemins. Les économies du G7 sont confrontées à une convergence de tensions géopolitiques, de bouleversements technologiques, de changements démographiques et de risques environnementaux, ainsi qu'à une pression croissante sur les finances publiques. Ces défis ne sont pas isolés. Ils interagissent, se renforcent mutuellement et redéfinissent les conditions dans lesquelles les entreprises investissent, produisent, commercent, innovent et créent des emplois.

Pour les entreprises, ce nouvel environnement est caractérisé par l'incertitude. Les chaînes d'approvisionnement sont exposées aux chocs géopolitiques et aux pratiques coercitives. Les matières premières critiques, l'énergie, les infrastructures numériques, la finance et les compétences sont devenues des piliers stratégiques de la résilience économique. La fragmentation des échanges, la concurrence déloyale, la complexité excessive de la réglementation et le creusement des écarts d'investissement affaiblissent la prévisibilité dont dépendent les décisions commerciales à long terme. Parallèlement, l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, la transformation numérique, les technologies propres, les innovations en santé et les nouveaux modèles financiers offrent d'importantes perspectives de productivité, de croissance et de prospérité.

Le B7 estime que le G7 a un rôle décisif à jouer dans ce contexte. Le G7 demeure un forum d'économies de marché avancées, ayant la capacité, la légitimité et la responsabilité de définir une orientation. Il devrait agir comme une force stabilisatrice, défendant un ordre international fondé sur des règles, libre et ouvert, tout en l'adaptant aux réalités actuelles. Cela ne signifie pas un retour aux hypothèses du passé. Cela signifie construire un modèle de coopération plus résilient, compétitif et pragmatique, capable d'assurer la sécurité économique sans fermer les marchés, de soutenir la puissance industrielle sans fausser la concurrence et d'accélérer les transitions sans freiner la croissance.

La compétitivité doit être placée au cœur de ce programme. Sans entreprises compétitives, il ne peut y avoir pas d'investissements durables, pas de leadership technologique, pas de transition climatique réussie, pas de chaînes d'approvisionnement résilientes, pas d'emplois de qualité et pas de finances publiques viables. La compétitivité est une priorité qui nécessite une réglementation stable et prévisible, une coopération public-privé efficace, l'accès au financement, une énergie abordable et sûre, des marchés ouverts, des cadres favorables à l'innovation, une main-d'œuvre qualifiée et des règles du jeu véritablement équitables.

Le B7 appelle donc à un pacte renouvelé entre les gouvernements et les entreprises. Les pouvoirs publics définissent le cadre, fournissent une orientation stratégique et gèrent les risques systémiques. Les entreprises investissent, innovent, exploitent les chaînes de valeur mondiales, développent des technologies, créent des emplois et apportent des solutions concrètes. Aucun des deux ne peut réussir seul. À l'heure où les finances publiques sont contraintes et où la concurrence mondiale est intense, les choix politiques doivent être évalués en fonction de leur impact sur l'investissement, la croissance et la compétitivité des entreprises.